



Melchior
Mbonimpa

Les morts ne
sont pas morts

Extrait de la publication

Prise
de parole
ROMAN

LES MORTS
NE SONT PAS MORTS

Du même auteur

ROMAN

Le Dernier Roi faiseur de pluie, Sudbury, Prise de parole, 2003.

Le Totem des Baranda, Sudbury, Prise de parole, 2001.

ÉTUDES

La « Pax Americana » en Afrique des Grands Lacs, Hull, Vents d'Ouest, 2000.

Défis actuels de l'identité chrétienne. Reprise de la pensée de Georges Morel et de Fabien Eboussi Boulaga, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1996.

Ethnicité et démocratie en Afrique. L'homme tribal contre l'homme citoyen ?, Paris, L'Harmattan, 1994.

Hutu, Tutsi, Twa. Pour une société sans castes au Burundi, Paris, L'Harmattan, 1993.

Idéologies de l'indépendance africaine, Paris, L'Harmattan, 1989.

*Cinquante exemplaires de cet ouvrage
ont été numérotés et signés par l'auteur.*

MELCHIOR MBONIMPA

LES MORTS
NE SONT PAS MORTS

roman

Prise de parole
Sudbury 2006

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada
Mbonimpa, Melchior, 1955-

Les morts ne sont pas morts : roman / Melchior Mbonimpa.

ISBN 2-89423-191-1

I. Titre.

PS8576.B65M67 2006 C843'.6 C2006-901707-7

Distribution au Québec : Diffusion Prologue • 1650, boul. Lionel-Bertrand •
Boisbriand (QC) J7H 1N7 • 450-434-0306



Ancrées dans le Nouvel-Ontario, les Éditions
Prise de parole appuient les auteurs et les
créateurs d'expression et de culture françaises
au Canada, en privilégiant des œuvres de
facture contemporaine.

La maison d'édition remercie le Conseil des Arts de l'Ontario,
le Conseil des Arts du Canada, le Patrimoine canadien
(Programme d'appui aux langues officielles et Programme d'aide
au développement de l'industrie de l'édition) et la Ville du Grand
Sudbury de leur appui financier.

Conception de la page de couverture : Olivier Lasser

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.

Imprimé au Canada.

Copyright © Ottawa, 2006

Éditions Prise de parole

C.P. 550, Sudbury (Ontario) Canada P3E 4R2

<http://pdp.recf.ca>

ISBN 2-89423-191-1

ISBN 978-2-89423-398-6 (Numérique)

*À mes nombreux neveux et nièces
que je voudrais voir pour la première fois.*

*Ceux qui sont morts ne sont jamais partis :
Ils sont dans le sein de la femme,
Ils sont dans l'enfant qui vagit
Et dans le tison qui s'enflamme...*

*Ils sont dans le feu qui s'éteint,
Ils sont dans les herbes qui pleurent,
Ils sont dans le rocher qui geint,
Ils sont dans la forêt, ils sont dans la demeure,
Les morts ne sont pas morts...*

Birago Diop, « Souffles »,
dans *Leurres et Lueurs, Présence africaine*,
Paris, 1967.

PROLOGUE

1. LE MINISTRE ÉTRANGER

C'est un bel après-midi d'avril, un dimanche ensoleillé et doux. Ni la pluie ni la canicule ne menacent de s'abattre sur la ville, dont les habitants savourent la brise rafraîchissante soufflant du lac Tanga, qui baigne la ville à l'ouest et au sud tandis que de hautes collines riantes la surplombent au nord et à l'est. Une jolie femme dans la quarantaine, entourée de deux jeunes garçons de huit et de cinq ans, marche le long de l'Avenue de l'Indépendance bordée de palmiers et de spectaculaires jacarandas en fleur. Un peu en retrait derrière eux, un homme en uniforme militaire, kalachnikov en bandoulière, les accompagne. Cet homme armé est une ombre au tableau. À sa vue, même un extraterrestre qui ne saurait absolument rien de l'actualité tourmentée de ce pays devinerait sur-le-champ que le danger est partout. Par une si belle journée, la clémence du ciel et le paysage magnifique invitent à la fête et au repos, mais la paix n'est pas au rendez-vous. Le groupe ne semble pourtant ni pressé ni nerveux. De temps en temps,

la femme s'arrête et cause quelques instants avec des amis croisés sur le chemin.

Quand les quatre promeneurs parviennent à la hauteur d'une villa cossue entourée d'une clôture en béton, un incident insolite se produit. La femme s'est arrêtée pour saluer une copine qui faisait une marche dans le sens inverse. Sans crier gare, le plus jeune des deux garçons se détache du groupe et file à toutes jambes vers la villa. Devant le portail solide en acier, deux hommes en tenue militaire sont assis autour d'une table en bois et jouent aux cartes en silence. Leurs fusils sont déposés par terre, à portée de la main. Un peu surpris par cet enfant qui vient vers eux en courant, ils n'ont pas le temps de lui demander quelle mouche l'a piqué. Ils ne cherchent même pas à lui barrer le chemin, car il ne constitue aucune menace. Ils le regardent bousculer le portail entrebâillé. Deux chiens aux dimensions monstrueuses, retenus par des chaînes solidement attachées à un pieu dans un coin de l'enclos, aboient à tue-tête. Heureusement, leurs chaînes ne sont pas assez longues pour leur permettre d'attraper le petit intrus, qui traverse la cour et pénètre en coup de vent dans la villa sans frapper à la porte.

La femme constate que l'enfant lui a faussé compagnie. Interdite, elle le voit pénétrer dans l'enclos de la villa. Elle hésite un instant, puis prend congé de son interlocutrice. Elle saisit la main du garçon plus âgé, resté avec elle, et elle fait signe à son gorille de la suivre. Ils marchent tranquillement sur les traces du petit turbulent. La femme dit quelques mots aux veilleurs armés, qui ont interrompu leur jeu de cartes

mais qui sont restés assis. Ils la reconnaissent : elle est une dignitaire de haut rang. Ils se lèvent, prennent la position rigide du garde-à-vous et exécutent un salut militaire avant de s'écarter pour la laisser entrer dans la cour. Elle passe le seuil tandis que son garde du corps reste devant le portail en compagnie des hommes en uniforme. Les chiens deviennent fous, ils hurlent en tirant sur leurs chaînes au risque de se briser la nuque, mais la femme les ignore. Elle franchit sans broncher la distance qui la sépare de l'entrée de la maison. Elle frappe à la porte, qui s'ouvre presque immédiatement. Deux serviteurs apparaissent, traînant derrière eux le garçon tout en larmes, qui se débat en vociférant : « Ils refusent de me laisser entrer dans ma chambre ! » Sa chemise a perdu quelques boutons et elle est déchirée à l'épaule droite. La femme regarde la scène, profondément irritée mais parfaitement maîtresse d'elle-même. Les deux serviteurs reconnaissent l'ancienne locataire des lieux. Sans proférer un seul mot, ils obéissent à l'ordre qu'elle leur intime du regard. Ils lâchent l'enfant, baissent les yeux et se confondent en excuses. La femme marche vers l'enfant, l'attrape par la main et lui administre une superbe fessée devant tout le monde. Ce dernier encaisse sans crier, puis tourne un regard étonné vers la femme, qui n'a pas encore dit un mot. Ils se font face pendant quelques instants en silence. Très calmement, la femme répond à la question non formulée que lui pose le regard implorant de l'enfant : « Ce n'est plus ta chambre ! Ce n'est plus ta maison ! Sortons d'ici ! Suis-moi. »

Cette femme s'appelle Shaza et elle est la veuve de Terama, le ministre de la Justice assassiné l'année précédente. Ces deux jeunes garçons sont des neveux qu'elle avait pris chez elle dès son retour du Canada, où elle avait vécu pendant plus de quinze ans et où elle avait rencontré Terama. Il y avait quatre ans qu'ils étaient revenus pour s'établir sur la terre de leurs ancêtres, au cœur de l'Afrique, à la grande stupéfaction de tous ceux qui les connaissaient. Il était de notoriété publique que Terama avait renvoyé pendant des années tous ceux qui tentaient de le convaincre de rentrer au pays avec cette phrase laconique: « Mon exil est définitif. » Tous les régimes qui s'étaient succédé depuis son exil avaient essayé en vain de rapatrier Terama en lui offrant des portefeuilles ministériels. Cet avocat talentueux avait tout à gagner en restant au Canada. Contrairement à beaucoup d'autres immigrants, il s'était taillé une place enviable dans son pays d'adoption. Terama n'était pas dupe: il savait que ceux qui le courtoisaient voulaient le bâillonner et, si nécessaire, l'éliminer car il n'avait jamais raté une occasion de dénoncer leurs crimes dans les médias occidentaux.

Les gens ont retenu leur souffle quand ils ont appris qu'il logeait, avec sa famille au complet, à l'Hôtel des Grands-Lacs et qu'il se promenait sans protection aucune dans la capitale, à pied ou en taxi, à la recherche d'un emploi. Il était revenu, non pas comme citoyen canadien en mission, mais simplement comme rapatrié. Or, parmi ses anciens amis et condisciples qui n'avaient pas fui et qui étaient maintenant de grands dignitaires du régime, personne ne s'aventu-

rait dans les rues sans une garde lourdement armée. C'était pendant la période dite « de transition », juste après le renversement violent d'un gouvernement démocratiquement élu qui n'avait duré que trois mois. La junte militaire, qui avait fait la pluie et le beau temps pendant quatre décennies, n'avait pas accepté le verdict des urnes. Son coup de force avait provoqué une résistance jamais connue auparavant. Une rébellion s'était organisée pour parler aux putschistes le seul langage qu'ils comprenaient, « la critique par les armes ». Dans ce contexte de guerre civile, on ne donnait pas cher de la peau de Terama. On était certain qu'un matin on trouverait son corps gisant dans un caniveau, criblé de balles. Curieusement, rien de tel ne se produisit.

C'est que, discrètement, la junte avait choisi de le protéger pour l'observer pendant quelques semaines. Une équipe d'agents secrets suivait tous ses mouvements. Un soir, le chef de cette équipe fut envoyé à l'hôtel rencontrer Terama et sonder ses intentions. La conversation fut directe, froide, presque brutale. L'agent secret ouvrit les hostilités :

— Monsieur Terama, je fais partie d'une équipe chargée de vous protéger depuis que vous avez débarqué ici comme en territoire conquis. Sans nous, vous seriez mort avant la fin de votre première semaine dans ce pays. Dites-nous pourquoi vous vous moquez du monde ? Votre arrogance vous fait-elle croire que vous êtes invulnérable et immortel ?

— Monsieur l'espion, puisque vous n'avez pas daigné me dire votre nom alors que le mien vous est connu, je ne vous remercie pas d'avoir retardé ma

mort. Je sais qu'un jour je mourrai malgré tous vos efforts pour me maintenir en vie.

— Le problème n'est pas là. Moi aussi, je sais que je mourrai. Mais on dirait que vous cherchez à provoquer la mort. Vous la taquinez. Vous semblez l'espérer. Vous êtes sûrement cinglé, mais je n'ai pas le mandat d'évaluer votre santé mentale. Le but de ma visite est de vous demander si vous seriez prêt à changer votre fusil d'épaule.

— Monsieur l'agent, vous ne m'avez toujours pas dit votre nom. Mais cela ne me dérange pas outre mesure et je n'insisterai pas davantage. Tous ceux qui font votre métier ont intérêt à passer inaperçus. Vous n'avez ni nom ni visage. Je suis même surpris que vous ne soyez pas cagoulé! Vous opérez incognito, à la faveur de l'ombre. Cela dit, vous n'avez sûrement ni le mandat ni la compétence requise pour établir un diagnostic sur ma santé mentale et je suppose que vos supérieurs ne vous ont pas envoyé vers moi pour m'insulter. Je ne suis pas cinglé et j'exige que vous retiriez immédiatement vos paroles, ou je porterai plainte.

— D'accord, je retire mes paroles. Mais j'attends votre réponse: seriez-vous prêt à changer votre fusil d'épaule?

— Je n'ai pas de fusil! Puisque vous me suivez depuis deux mois, vous devriez le savoir. Je suis rentré dans mon pays les mains nues. Cessez donc de me parler en paraboles. Vous voyez bien que je ne suis pas doué dans le décodage de propos inutilement sibyllins. Parlez clair!

— Vous cherchez un emploi, mais aucune des

personnes auxquelles vous vous êtes adressé ne vous a répondu. Je vous apprends que vous perdez votre temps. Personne ne vous embauchera. Nous repérons tous ceux à qui vous proposez vos services et nous les avertissons. S'ils commettent l'erreur de vous engager, nous les ruinerons.

— Très bien ! Mais j'ai encore quelques économies que je pourrais utiliser pour m'établir à mon compte, en affaires.

— Vos affaires ne marcheront jamais. Nous vous ruinerons. Vous pouvez me croire !

— Je vous crois, mais que voulez-vous de moi ?

— Le Président vous propose le portefeuille de la justice.

— Allez dire à votre président que j'accepte son offre à la condition suivante : je serai effectivement ministre de la Justice, et non un pantin qu'il manipulera pour couvrir ses proches qui pillent, violent et assassinent impunément.

— Monsieur Terama, je vous ai déjà dit que vous êtes d'une arrogance sans bornes.

— Encore une fois, surveillez votre langue ! Vous avez renoncé à me qualifier de cinglé. Mais c'est la deuxième fois que vous me traitez d'arrogant. De nouveau, je vous prie de retirer vos paroles. Je crois simplement que le mot *justice* devrait signifier quelque chose, ici comme partout ailleurs.

— Très bien. Vous n'êtes pas arrogant. Mais permettez-moi d'ajouter que le Président n'acceptera jamais vos conditions. Il vous accorde une faveur et vous n'avez aucun pouvoir de négociation.

— C'est lui qui me sollicite. Je ne suis pas un

quémandeur. Et vous, vous êtes à ses ordres, pas l'inverse! Il ne vous appartient donc pas de décider à sa place. Contentez-vous de jouer votre rôle de messenger. Allez dire à votre Président que je suis très souple. Je ne me livrerai pas à une chasse aux sorcières. Je pourrai fermer les yeux sur les crimes du passé. Je ne veux pas réécrire l'histoire. J'irai même jusqu'à faire voter une loi d'amnistie dès mon entrée en fonction. Mais après, je ne ferai aucune concession à ceux qui croient que tout est permis. C'est à prendre ou à laisser! Et si vous n'avez rien à ajouter, je ne vous retiendrai pas plus longtemps.

Une semaine après cet entretien acerbe, un remaniement ministériel permit d'intégrer Terama dans l'équipe gouvernementale. Le Président avait consenti sans broncher à laisser les coudées franches au nouveau ministre de la Justice. Terama fit exactement ce qu'il avait promis. Il déposa une loi d'amnistie devant le Parlement et la défendit vigoureusement. Parmi ceux qui s'opposèrent farouchement à l'adoption de cette loi, il y avait, d'un côté, ceux qui trouvaient que l'idée même d'une amnistie comportait une accusation déguisée. Il s'agissait bien sûr de ceux qui avaient quelque chose à se reprocher mais qui se croyaient intouchables. Il y avait, d'un autre côté, ceux qui trouvaient indécente une loi accordant l'impunité et l'absolution pure et simple à ceux qui avaient massacré sans compter, parfois pendant des décennies entières. Aux premiers, Terama servit la phrase cinglante de Molière: «Que ceux qui se sentent morveux se mouchent!» Aux autres, il rétorqua qu'un siècle ne suffirait pas pour instruire

Achévé d'imprimer
en avril deux mille six sur les presses
de l'imprimerie Gauvin, Gatineau (Québec).

Convaincu que ma santé mentale risquait d'être irrémédiablement compromise, j'ai envisagé une solution que je détestais : voir un psychiatre ! Je ne pouvais pas admettre, à l'instar de la plupart de mes congénères, que les morts ne soient pas morts et que les ancêtres parlent.

Encore une fois, j'ai ignoré ce message d'outre-tombe et, comme pour défier la voix, je me suis permis de ne pas brancher mon réveil. C'était un vendredi soir. Si l'épidémie du sommeil s'emparait de moi, je pourrais dormir pendant quarante-huit heures sans manquer une journée de travail. Je me suis endormi sans inquiétude.

Le lendemain, je me suis réveillé à l'heure habituelle. Je me suis préparé un café et une omelette. En savourant mon petit-déjeuner, je jubilais intérieurement : j'avais vaincu cette maudite voix.

Mais je vendais la peau de l'ours avant de l'avoir tué...

MELCHIOR MBONIMPA est professeur au Département des sciences religieuses de l'Université de Sudbury depuis 15 ans. Il est l'auteur des romans *Le Totem des Baranda* (Prix Jacqueline-Déry-Mochon) et *Le Dernier Roi faiseur de pluie*.